



Conseil économique et social

Distr. limitée
21 juillet 2004
Français
Original: anglais

Session de fond de 2004

New York, 28 juin-23 juillet 2004

Point 14 g) de l'ordre du jour

Questions sociales et questions relatives

aux droits de l'homme : droits de l'homme

Projet de décision présenté par le Bureau du Conseil économique et social

Prorogation du mandat du Rapporteur spécial chargé d'examiner les questions se rapportant à la vente d'enfants, à la prostitution des enfants et à la pornographie impliquant des enfants

Le Conseil économique et social, prenant note de la résolution 2004/48 de la Commission des droits de l'homme, en date du 20 avril 2004, décide de proroger pour une nouvelle période de trois ans le mandat du Rapporteur spécial chargé d'examiner les questions se rapportant à la vente d'enfants, à la prostitution des enfants et à la pornographie impliquant des enfants.

